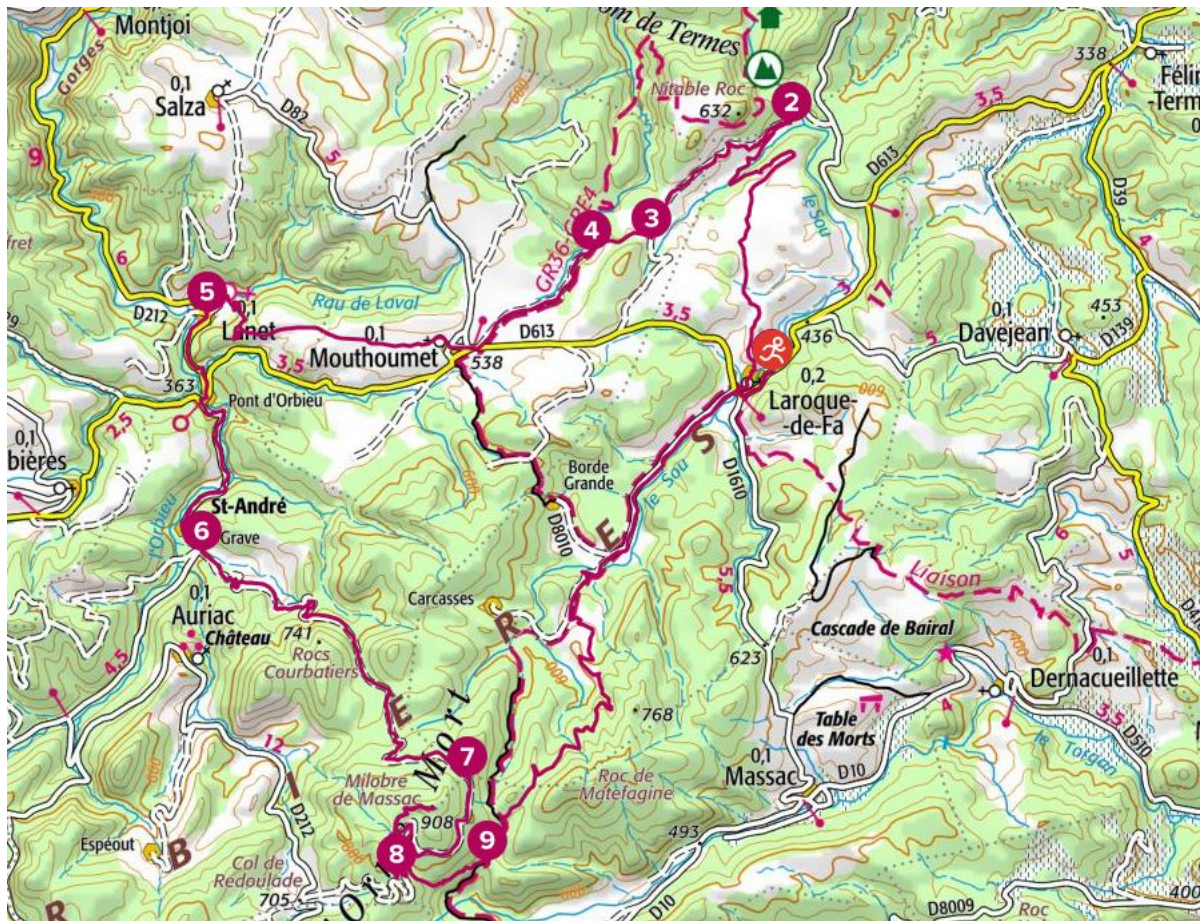


DU NITABLE AU MILOBRE DE MASSAC VARIANTE



Infos Pratiques

Distance	37,4 km
Durée (moyenne)	03h30
Niveau	Difficile
Dénivelé	970 m D+
Départ	LAROQUE-DE-FA
Typologie	boucle
Balisage	VTT Noir

Votre itinéraire

Étape 1 - De l'ancienne gare, suivre la RD 613 vers le village. Tourner à droite rue de la Mairie. Monter plein nord, suivre le balisage commun PR + VTT (environ 5,4 kms depuis le départ).

Étape 2 - Prendre à gauche sur la piste (environ 2,2 kms).

Étape 3 - Obliquer à droite, suivre les pâturages (! zone d'élevage, bien refermer les barrières). Être attentif au balisage.

Étape 4 - Tourner à gauche, chemin de Caulière (GR36). Puis à droite sur la D613. Vous arrivez à Mouthoumet. Suivre la rue de la Gare et la rue des Écoles. C'est ici que vous laisserez l'itinéraire principal pour continuer sur la variante, vers Lanet. Dans Mouthoumet, suivre la petite route en direction des Plas, plein ouest.

Étape 5 - A Lanet, tourner à gauche (D212). Traverser à droite le Pont d'Orbieu, D613 et tourner tout de suite à gauche (D212). Retrouver l'itinéraire principal entre Les Moulines et La Forge.

Étape 6 - Après le pont (ruisseau de la Grave) tourner à gauche puis continuer vers la droite. Monter la piste en contournant la ferme du Sarrenc. Poursuivre sous les Rocs Courbatiers (707m) et le mont Escourgeat (778m). Puis tout droit vers le sud (forêt domaniale de l'Orme Mort).

Étape 7 - A la fourche, aller à droite. 600m après le petit refuge, vous arrivez à un carrefour.

Étape 8 - Un aller/retour à droite conduit au Milobre de Massac (908m) où vous attend un panorama époustouflant. Revenir au carrefour. Prendre à gauche dans le sous-bois (Combe de l'Esteille).

Étape 9 - Au col de l'Orme Mort (689m), vous trouverez un carrefour de chemins. Suivre l'itinéraire retour, commun au circuit 22, jusqu'à Laroque de Fa.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/du-nitable-au-milobre-de-massac-variante/>